

Communiqué de Presse

Projets Educatifs Territoriaux et réforme des rythmes Les acteurs éducatifs s'emparent de la loi sur la refondation de l'École

Dans le cadre des projets éducatifs de territoires, quel contenu proposer pour contribuer à la réussite éducative des enfants ? Comment mettre en œuvre la réforme des rythmes éducatifs dans les communes ou intercommunalités ? A l'heure où les communes et les différents acteurs éducatifs s'interrogent sur la mise en place de cette réforme, le Réseau Français des Villes Educatrices, La Ligue de l'enseignement, les Francas, l'ANDEV, les membres du CAPE Midi-Pyrénées* et la ville de Colomiers organisent **samedi 13 avril de 9h30 à 16h30 Hall Comminges, à Colomiers (31770) les Assises régionales de l'Education Partagée.**

Ces Assises s'inscrivent dans un programme de rencontres organisé dans 8 villes sur tout le territoire au Printemps 2013 dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour refonder l'école de la République. Celle-ci reconnaît pour la première fois les Projets Educatifs Territoriaux (PEdT) et comprend le principe de la réforme des rythmes.

L'ambition de ces Assises est d'accompagner la mise en œuvre de la loi, dans le cadre des projets éducatifs locaux (PEL). Il s'agit de sensibiliser et d'outiller les communes, intercommunalités et les acteurs éducatifs des territoires, dans leurs réflexions sur les PEdT / PEL et la réforme des rythmes.

Ces rencontres ont donc pour principaux objectifs :

- d'élargir le débat sur la refondation du système éducatif, de donner la parole aux acteurs de l'éducation partagée qui interviennent dans les différents espaces, temps de vie des enfants et des jeunes, et, bien sûr, de confronter et mutualiser des expériences existantes ;
- de poser la question des outils et démarches de travail qui permettent à l'ensemble des acteurs éducatifs de mettre en œuvre un projet éducatif global et cohérent à l'échelle d'un territoire ;
- d'échanger sur les contenus à proposer pour contribuer à la réussite éducative des enfants et la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs dans les communes ou intercommunalités.

Collectivités, enseignants, agents, acteurs associatifs, représentants de parents d'élèves, institutions, Caisse d'Allocations Familiales, etc. traiteront de l'articulation de ces temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et de leur pertinence.

Contact Presse

Marie-Louise GRUEL

05 67 20 60 36

mlgruel@laligue.org

Contacts avec le comité des associations organisatrices :

- Réseau Français des Villes Educatrices / Mireille Abbal/ mireille.abbal@mairie-tournefeuille.fr/ 05.62.13.21.47
- Ville de Colomiers : Dimitri Foltran/ foltran@mairie-colomiers.fr / 05.61.15.23.59
- Ligue de l'enseignement : Hervé Guégan/ 05.62.27.91.32 et Philippe Rulie / prulie@laligue.org //05.67.20.60.34
- Francas Midi-Pyrénées : Christine Haspérue / chasperue@francasmp.com / 05.62.74.67.24
- AFEV MP : Anne-Flora Morin-Poulard / anneflora.morinpoulard@afev.org / 05 62 16 10 43

(*) Collectif des Associations Partenaires de l'École publique de Midi-Pyrénées : AFEV, AROEVEN, CEMÉA, CRAP, Éclaireurs et éclaireuses de France, Francas, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Jeunesse au Plein Air, la Ligue de l'enseignement, Léo Lagrange, OCCE, PEP. Avec le soutien de l'association Prisme et de la Fédération Partir.